

# Protocole de la 22<sup>e</sup> assemblée générale de la SSSH, 2006

par Stéphane Mayor, secrétaire

**Lieu:** FORUM Fribourg, 1763 Granges-Paccot

**Date:** Mercredi 7 juin 2006

**Début:** de 17h.05 – 18h.01

1. A 17h05, l'assemblée générale est déclarée ouverte par Frédy Cavin, Président. Les membres et les représentants des entreprises présentes, de même que l'équipe de traduction sont salués
2. Les scrutateurs (Mme Herrero et M. Maier) sont désignés.
3. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.
4. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2005 est approuvé à l'unanimité.
  - 5.1 Le rapport annuel a été envoyé avec la convocation. Le Président relève les points forts de celui-ci. Pas de questions, il est approuvé à l'unanimité.
  - 5.2. Florian Weinig présente les comptes centraux. Aucune question n'est posée.
  - 5.3 Cornelia Hugo donne lecture du rapport externe de vérification des comptes. Les comptes centraux sont approuvés à l'unanimité. Le Président remercie Florian pour le travail fourni.
6. La modification de l'article 11 des statuts est accepté avec: Pour=46/Contre=3/Abst.=8.
  - 7.1 M. Frédy Cavin est élu Président avec: 59 voix/Contre=1/Abst.=2.
  - 7.2 Mme Esther Michaud est élue vice-Présidente avec: avec 61 voix/Contre=0/Abst.=1.
  - 7.3 L'assemblée a élu les membres suivants au comité central de la SSSH:
 

M. Stéphane Mayor avec 58 voix  
M. Stefan Brückmann avec 55 voix  
M. Hervé Ney avec 54 voix  
Mme Elisabeth Grui avec 52 voix  
M. Marcel Wenk avec 41 voix.

Mme Cornelia Hugo n'est pas réélue
8. Florian Weinig présente le budget 2006. Aucune question n'est posée, accepté à l'unanimité.
  - 8.1 Suppression des 15% versés à la caisse centrale par les caisses alémanique et romande sur les bénéfices des formations H+ et Espace compétence. La proposition est acceptée à l'unanimité moins 2 abstentions.
9. Proposition M. Fink: Le CC fait un canevas pour mettre en place un système qualité dans une stérilisation. La demande est acceptée à l'unanimité moins 2 voix.
  - 9.1 Proposition M. Dietrich: Dans un même établissement, le premier membre paie la cotisation de 115.- incluant la revue «Zentral Sterilisation» et les suivants seulement 70.- sans celle-ci. Proposition refusée à l'unanimité moins 5 abstentions. Il y a un accord entre la DGSV et la SSSH pour un partenariat concernant le FORUM et le Zentral Sterilisation.
10. Les formations continues sont accessibles sur notre site Internet [www.sssh.ch/www.sgsv.ch](http://www.sssh.ch/www.sgsv.ch).
11. Aucun divers n'est demandé. L'assemblée est levée à 18h01. ■